

CAUE de Loire-Atlantique : les particuliers peuvent désormais profiter de conseils gratuits d'un paysagiste-conseil.

Depuis mars 2024, les habitants de Loire-Atlantique peuvent prendre conseil en amont de leur projet, auprès d'un paysagiste-conseil du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Loire-Atlantique à l'occasion d'un rendez-vous gratuit de 45 min, tous les 1^{ers} jeudis du mois dans les locaux du CAUE à Nantes.

Un espace extérieur, petit ou grand, qu'il soit en ville ou en milieu rural, permet d'améliorer considérablement notre cadre de vie.

Quels sont les bons réflexes à poser pour l'aménager ? Comment déceler ses potentiels et quelles orientations pour l'aménager ? Sans investir le champ de la maîtrise d'œuvre, les conseils du paysagiste-conseil du CAUE de Loire-Atlantique sur l'aménagement d'un jardin porteront une attention particulière à la question des ressources et du déjà-là : l'eau, la terre, le végétal et la biodiversité.

Sur la base d'un plan de l'existant, de photos, le paysagiste-conseil peut aider le particulier à définir ses besoins en amont de son projet, à identifier les démarches à entreprendre comme les pistes à investiguer pour un aménagement en adéquation avec ses attentes et son mode de vie.

« La permanence de conseil en paysage est en phase d'expérimentation sur la métropole de Nantes ; nous tirerons le bilan de cette expérience en fin d'année avec les membres du Conseil d'administration. » explicite Delphine Lainé-Delaunay, directrice du CAUE de Loire-Atlantique.

Ces permanences s'inscrivent dans le cadre de la mission de conseil aux particuliers des CAUE, instituée par la loi de 1977 sur l'architecture.

Dans le cadre de cette même mission, les habitants de Loire-Atlantique désireux de construire, d'agrandir, d'aménager leurs espaces intérieurs ou de restaurer un bâti ancien, peuvent également profiter gratuitement et sur rendez-vous de :

- **conseil en architecture** à l'occasion de permanences assurées par les architectes du CAUE de Loire-Atlantique, à Nantes pour les habitants de Nantes Métropole, et selon son lieu de vie pour les habitants des autres communautés de communes.
- **conseil en restauration du patrimoine**, lors de permanences assurées par un chargé de mission de l'association Tiez Breiz tous les premiers mardis de chaque mois dans les locaux du CAUE de Loire-Atlantique à Nantes.

En complément, le CAUE de Loire-Atlantique met également à la disposition des habitants un service documentaire et un ensemble de ressources liées aux problématiques de l'habitat et du cadre de vie.

À propos du CAUE de Loire-Atlantique et de Loire-Atlantique développement

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Loire-Atlantique créé en 1979, est une association investie d'une mission d'intérêt public. Il informe et sensibilise le grand public aux enjeux de paysages, d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine. Il assure une mission de formation des maîtres d'ouvrage et notamment des élus. Il est à la disposition des collectivités du territoire pour les conseiller et les accompagner dans leur projet de construction et d'aménagement.

Depuis 2013, il est l'une des quatre entités constitutives de l'agence Loire-Atlantique développement, agence d'ingénierie publique au service des collectivités et porteurs de projets privés.

INFORMATIONS PRATIQUES

Conseil en paysage

Permanence assurée par les paysagistes du CAUE de Loire-Atlantique

Ouverte à tous les habitants de Loire-Atlantique

Le 1^{er} jeudi de chaque mois, entre 9h30 et 12h30

Au CAUE de Loire-Atlantique, 2 bd de l'Estuaire, Nantes

Prise de rendez-vous de 45 min au 02 51 72 90 45

Détail des informations sur [le site web du CAUE](#)

Conseil en architecture

Permanence assurée par les architectes du CAUE de Loire-Atlantique :

- Pour les habitants de Nantes Métropole :
Le vendredi entre 9h30 et 12h30
Au CAUE de Loire-Atlantique, 2 bd de l'Estuaire, Nantes, sur prise de rendez-vous au 02 51 72 90 45
- Pour les habitants des autres communautés de communes : lieu, dates et prises de rendez-vous selon son lieu de vie.
Détail des informations [sur le site web du CAUE](#)

Conseil en restauration du patrimoine

Permanence assurée par l'association Tiez Breiz

Ouverte à tous les habitants de Loire-Atlantique

Le 1^{er} mardi de chaque mois

Au CAUE de Loire-Atlantique, 2 bd de l'Estuaire, Nantes

sur prise de rendez-vous au 02 99 53 53 18 ou au 06 11 27 07 18

Détail des informations [sur le site web du CAUE](#)

CONTACT PRESSE

Adeline LE GRAS

06 47 99 27 95

presse@loireatlantique-developpement.fr

caue44.com // loireatlantique-developpement.fr

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN